

Les budgets des étudiants en 2006

Vanessa Bellamy
INSEE

L'enquête Budget de famille (BdF), réalisée par l'INSEE à un rythme quinquennal, permet de mesurer précisément les dépenses (aussi bien l'alimentation ou le logement que les restaurants, voyages, services, etc.) et les ressources des ménages. La problématique particulière aux étudiants, qui place au centre de leur vie matérielle leur situation de logement ainsi que leur éventuelle indépendance financière vis-à-vis de leur famille, fait que nous nous sommes limités ici à l'étude de deux populations d'étudiants bien distinctes : ceux qui vivent dans un logement indépendant toute la semaine, et ceux qui vivent chez leurs parents sept jours sur sept. L'enquête BdF permet alors de comparer facilement la situation des groupes d'étudiants considérés avec d'autres groupes de jeunes du même âge ou bien même avec l'ensemble des ménages français. Ainsi, il ressort qu'au même âge, les jeunes au chômage ont des dépenses moindres que les étudiants, qui dépensent eux-mêmes moins que les jeunes en emploi. Ce ne sont d'ailleurs pas les étudiants qui se plaignent le plus de leur situation financière mais les jeunes au chômage.

L'enquête Budget de famille (BdF) est réalisée par l'INSEE auprès de plus de 10 000 ménages, tous les cinq ans environ depuis 1979 (cf. encadré « L'enquête Budget de famille »). Elle apporte des informations uniques sur la consommation des ménages, l'objectif étant de mesurer le plus précisément possible les dépenses et les ressources des ménages résidant en France. Cette enquête couvre la totalité des dépenses : alimentation, logement, transport, mais aussi restaurants, voyages, services, ainsi que tout ce qui ne relève pas de la consommation au sens de la comptabilité nationale comme les impôts, les remboursements de prêts ou les gros travaux. En ce qui concerne les ressources, on relève aussi bien celles reçues à titre individuel : salaires, allocations chômage, bourses d'études... , qu'au titre du ménage : allocations familiales, allocations logement...

Dans l'enquête Budget de famille, les consommations sont principalement relevées au niveau du ménage. Il n'est ainsi pas possible de savoir ce que l'individu achète lui-même ou pour lui-même (ce qui n'aurait pas forcément de sens puisque nombre de biens achetés par une seule personne sont partagés entre les membres du ménage). De même, si un certain

nombre de ressources sont individualisables (comme les revenus d'activité), elles sont aussi annualisées puis agrégées avec les autres ressources reçues au titre du ménage.

Afin de s'approcher de ce qui pourrait être des dépenses individuelles, et pour comparer la consommation de ménages différents (familles monoparentales, célibataires ou couples avec enfants n'ont pas les mêmes consommations), on divise la dépense (ou le revenu) du ménage par le nombre d'unités de consommation, calculé comme suit : la personne de référence a un poids de 1, les autres personnes de 14 ans ou plus ont un poids de 0,5 et les enfants de moins de 14 ans, un poids de 0,3¹. Le calcul des ressources et des dépenses par unité de consommation permet :

- de comparer les ménages de taille et de compositions différentes ;

NOTE

1. La notion de *revenu équivalent* (terminologie anglo-saxonne) ou *revenu par unité de consommation*, parfois aussi appelé *niveau de vie*, permet de comparer la situation de ménages différents en les ramenant à une référence commune, le cas d'un adulte vivant seul. On procède de manière similaire pour la consommation. Le nombre d'unités de consommation d'un ménage s'interprète comme le nombre équivalent de – ou ménages de – célibataires en termes de dépenses de consommation.

- de définir un indicateur de niveau de vie de la population étudiée.

LES ÉTUDIANTS DANS BdF

L'enquête BdF n'est pas une enquête réalisée spécifiquement auprès des étudiants. C'est pourquoi un certain nombre de questionnements ne peuvent être creusés du fait du trop petit nombre d'individus concernés. Cela étant, son caractère général permet de comparer facilement, et avec la même source, la population des étudiants, non seulement avec l'ensemble des ménages, mais aussi avec d'autres sous-populations (en particulier les ménages de jeunes actifs ou de chômeurs du même âge).

Le groupe des étudiants est constitué des personnes qui déclarent suivre une formation initiale dans le supérieur (premier, deuxième, troisième cycles, DUT, BTS, classes préparatoires ou grande école) pour

Tableau 1 – Répartition par âge, sexe et situation matrimoniale des étudiants dans les enquêtes BdF (%)

	Étudiants 2001	Étudiants 2006
Âge		
15-16 ans	0,0	0,5
17-18 ans	9,3	14,2
19-20 ans	34,5	35,1
21-22 ans	28,5	29,3
23-24 ans	18,1	13,9
25 ans et plus	9,6	7,0
Total	100,0	100,0
<i>Moyenne d'âge</i>	<i>21,3</i>	<i>20,9</i>
Sexe		
Homme	45,7	45,0
Femme	54,3	55,0
Total	100,0	100,0
Vit en couple		
Oui	10,0	11,0
Non	90,0	89,0
Total	100,0	100,0

Source : enquêtes Budget de famille 2001 et 2006, données pondérées

Champ : France métropolitaine.

l'enquête de 2001, ou qui ont déclaré faire des études en ayant un diplôme de niveau bac (général ou technologique) ou plus pour l'enquête de 2006². On a éliminé du champ de l'étude les personnes de 35 ans ou plus.

Les étudiants sont quasiment tous célibataires, et neuf sur dix déclarent ne pas vivre en couple (*tableau 1*). Les étudiants entre 19 et 22 ans forment près des deux tiers des étudiants en 2006 comme en 2001. Interrogés sur leur « occupation actuelle », près de 9 % des étudiants déclarent exercer une profession en 2006, même à temps partiel, plutôt que de déclarer qu'ils sont étudiants (12 % en 2001). Si l'on assimile ce résultat au pourcentage d'étudiants travaillant en parallèle de leurs études, ce chiffre de 9 % peut paraître faible au regard d'autres études publiées par différents organismes.

Un sondage réalisé par le CSA pour l'UNEF en janvier 2005³ estimait que 65 % des étudiants avaient exercé un emploi en parallèle de leur formation durant l'année 2004 (pour 47 % d'entre eux pendant les vacances, mais 18 % pendant l'année universitaire, vacances exclues, et 38 % tout au long de l'année). De même, l'Observatoire de la vie étudiante⁴ considère que huit étudiants sur dix ont travaillé en 2002-2003, pendant l'été ou l'année universitaire (50 % pendant l'année universitaire). Enfin, une étude de l'INSEE avançait qu'un tiers des étudiants avait une activité

rémunérée au cours de l'année, à partir des données du Panel européen des ménages des années 1994 et 1995 (voir H. Valdelièvre [1]).

Des quelques heures de baby-sitting au travail à plein temps, en passant par les contrats à temps partiel, les situations peuvent être très diverses. BdF ne permet pas de prendre en compte toutes ces situations, puisque l'on ne comptabilise pas ici tous les « jobs d'été » ou les emplois que les étudiants ne considèrent pas comme une « occupation » à part entière.

UNE TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS SELON LEUR MODE DE LOGEMENT

L'enquête Budget de famille permet de repérer les étudiants qui « décohabitent », c'est-à-dire qui se sont installés dans un autre logement que celui de leurs parents. Bien entendu, entre habiter chez les parents et s'installer dans un autre logement en le finançant soi-même (« l'indépendance résidentielle », voir C. Villeneuve-Gokalp [2]), il existe une diversité de situations intermédiaires.

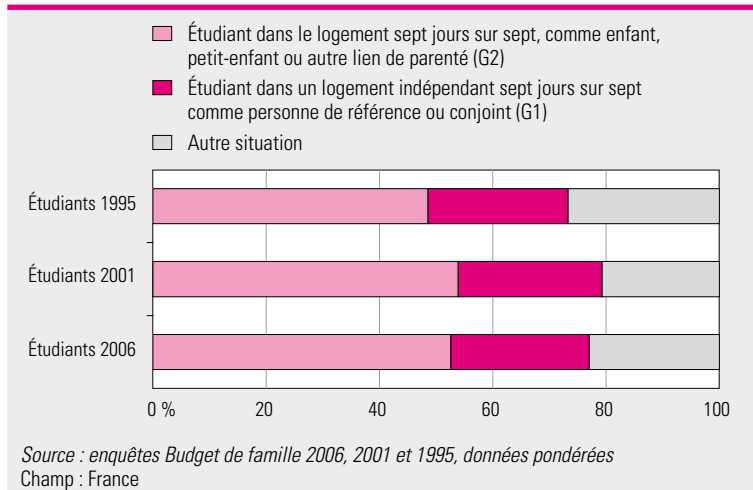
Dans l'enquête BdF, on peut distinguer trois groupes d'étudiants selon leur situation vis-à-vis du logement : - les décohabitants, qui vivent en logement indépendant sept jours sur sept, en tant que personne de référence ou conjoint (ce qui ne signifie pas forcément qu'ils sont indépendants financièrement) ;

NOTES

2. Le protocole a légèrement changé et l'on ne demande plus directement le niveau des études en cours.

3. « Les étudiants et le travail », sondage de l'institut CSA, réalisé du 3 au 7 janvier 2005 auprès d'un échantillon représentatif de 1 423 étudiants qui étaient déjà étudiants en 2003-2004, interrogés en face-à-face.

4. <http://www.ove-national.education.fr/>

Graphique 1 – Répartition des étudiants selon leur mode d'hébergement

- les étudiants cohabitants, qui vivent en permanence chez des parents. L'étudiant vit dans le logement sept jours sur sept, comme enfant, petit-enfant ou autre parent ;
- toutes les autres situations⁵.

Les deux premiers groupes sont bien délimités quant à leur mode d'hébergement, puisqu'il s'agit, dans les deux cas, de résidences permanentes (ce qui ne présage en rien de leur indépendance financière). Par ailleurs, ils représentent les situations les

plus fréquentes. À l'inverse, le dernier groupe peut recouvrir des situations beaucoup plus diversifiées.

Les cohabitants représentent plus de la moitié des étudiants en 2006 : en effet, 53 % déclarent résider la semaine entière au sein de leur famille (*graphique 1*). Cette proportion a augmenté de 5 points entre 1995 et 2001, pour fléchir légèrement entre 2001 et 2006. La proportion d'étudiants décohabitants est relativement stable dans le temps, se situant toujours

autour d'un quart de l'ensemble des étudiants. Les autres présentent une large variété de situations entre logement indépendant, avec indépendance financière ou non, et résidence chez les parents.

D'après l'enquête BdF de 2006, les étudiants qui décohabitent (groupe 1) sont plus âgés que ceux qui restent vivre chez leurs parents ; ils vivent en couple pour plus d'un tiers d'entre eux, et sont un peu plus souvent des femmes (*tableau 2*). Cela étant, la part des hommes décohabitants a progressé depuis 2001, passant de 40 % à 43 % en 2006.

LA CONSOMMATION DES ÉTUDIANTS

Le calcul des dépenses annuelles de consommation par unité de consommation permet d'avoir une idée du niveau de vie de l'étudiant en fonction des dépenses du ménage dans lequel il vit. Dans la mesure où il n'est pas possible d'individualiser les consommations au sein du ménage, on « assimilera » les dépenses des étudiants à celles de leur ménage, celles-ci étant rapportées au nombre d'unités de consommation.

Ceci est une limite forte à la comparaison entre les différents groupes. Dans le cas des cohabitants, les dépenses du ménage incluent celles de

Tableau 2 – Quelques caractéristiques des étudiants selon leur situation de logement en 2006 et 2001 (%)

	BdF2006		BdF2001	
	Décohabitants	Cohabitants	Décohabitants	Cohabitants
Âge				
Moins de 20 ans	9,8	40,3	14,0	30,9
20 à 22 ans	50,7	45,9	36,8	49,9
23 à 25 ans	25,8	11,9	34,9	17,1
26 et plus	13,7	1,9	14,3	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge moyen dans le groupe	22,3 ans	20,3 ans	22,6 ans	20,7 ans
Sexe				
Homme	42,6	44,3	39,9	45,7
Femme	57,4	55,7	60,1	54,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Vit en couple				
Oui	36,3	* 1,8	35,9	* 0,4
Non	63,7	98,2	64,1	99,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* : effectifs très faibles dans l'échantillon.

Source : enquêtes Budget de famille 2006 et 2001, données pondérées

Champ : France métropolitaine.

NOTE

5. Cette catégorie comprend les étudiants qui vivent dans un logement indépendant plusieurs jours par semaine mais qui rentrent chez leurs parents ou dans le logement principal, les étudiants qui sont dans un logement collectif plusieurs jours par semaine (une caserne, un foyer ou cité U...) mais font partie d'un autre ménage, et les étudiants qui sont hébergés, plusieurs jours par semaine, chez une autre personne.

toutes les personnes, notamment toutes les dépenses des parents ou des apporteurs de ressources. Ces dépenses peuvent être, en montant comme en nature, très différentes de celles des étudiants. On peut imaginer que dans certains cas, les parents possèdent une voiture occasionnant des dépenses, mais que l'étudiant ne profite pas ou très rarement de cette voiture. Inversement, certaines dépenses (et ressources) des étudiants décohabitants peuvent être sous-estimées si les parents les payent directement (alimentation, mise à disposition d'un véhicule, d'un logement, etc.).

En 2006 comme en 2001, les étudiants décohabitants déclarent globalement une consommation moindre que celle des étudiants cohabitants, par unité de consommation et pour le champ de la comptabilité nationale (tableau 3). Cela étant, l'écart entre les deux groupes s'est atténué entre les deux dates : de 3 800 euros en 2001 (soit un rapport de 1,3), on est passé à un écart de 2 300 euros (rapport de 1,1).

Des différences de consommation importantes existent entre les deux groupes, mais se concentrent principalement sur trois postes : le logement⁶, l'alimentation et les transports. Le montant des dépenses de logement a très peu progressé pour les étudiants cohabitants entre 2001 et 2006, mais a fortement augmenté pour les étudiants décohabitants (+ 1 040 euros), creusant ainsi l'écart entre les deux groupes : 2 600 euros annuels d'écart sur ce poste en 2006 contre 1 600 en 2001.

Cette distorsion peut s'expliquer par le fait que le loyer, l'électricité et les combustibles sont pris en charge par les parents pour les cohabitants, ces dépenses étant « noyées » ou « réparties » entre les membres du ménage. Par ailleurs, les parents sont probablement plus souvent propriétaires que locataires et n'ont donc pas été exposés aussi fortement que les étudiants décohabitants à l'augmentation des loyers.

En structure, la consommation des décohabitants ayant fortement

augmenté entre 2001 et 2006, le poids des dépenses de logement reste relativement stable, autour de 28 % des dépenses totales, alors qu'il diminue légèrement pour les cohabitants.

Ces résultats confirment les travaux disponibles. Ils montrent que les enfants, en décohabitants, perdent en superficie totale du logement, mais ne perdent que deux m² par tête. Toutefois, comme ils partent en général pour des localisations plus urbaines et des logements plus petits, ils payent, en moyenne, 45 % de plus au m² que les parents des enfants corésidents (travaux d'Anne Laferrère [3]).

Ainsi, puisque les dépenses de logement occupent une plus large part de la consommation des ménages d'étudiants décohabitants, la part allouée à un certain nombre d'autres postes est plus faible. Il en est ainsi des dépenses :

- d'alimentation, qui représentent 9 % des dépenses totales pour les décohabitants, contre plus de 14 % pour les cohabitants en 2006. Le montant de ces dépenses annuelles par unité de consommation (UC) passe ainsi de 1 560 € à 2 760 € ;
- de transport, qui s'allouent 12 % du budget des décohabitants contre 18 % pour les cohabitants 2006.

Les dépenses hors du champ de la comptabilité nationale (impôts, gros travaux et remboursement de prêts), sont assez différenciées selon le groupe : les étudiants décohabitants dépensent annuellement environ 1 900 € pour ce poste, alors que les cohabitants, trois fois plus. En effet, on

NOTE

6. Par abus de langage, on parlera de dépenses de logement pour tout ce qui concerne le loyer, les charges, mais aussi l'eau, l'électricité ou tout combustible.

Tableau 3 – Dépenses des étudiants selon leur situation de logement

En % Champ de la comptabilité nationale	2006		2001	
	Décohabitants	Co-habitants	Décohabitants	Co-habitants
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	9,2	14,4	9,1	15,7
Boissons alcoolisées et tabac	2,0	2,0	2,5	2,4
Articles d'habillement et articles chaussants	7,3	8,3	6,5	8,5
Logement, eau, électricité, et combustibles	27,9	10,9	28,7	12,3
Ameublement, équipement et entretien ménager	4,8	6,4	4,3	5,9
Santé	1,6	3,7	2	3,9
Transports	12,4	17,5	13,1	16,8
Communications	5,7	3,9	4,1	3,1
Loisirs et culture	11,1	12,2	9,3	9,7
Enseignement	3,6	2,7	2,4	2,0
Restaurants et hôtels	7,5	6,9	10,5	8,9
Autres biens et services	6,9	11,1	7,5	10,8
Consommation totale champ comptabilité nationale	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant des dépenses (euros)				
Consommation totale champ comptabilité nationale	16 815	19 102	12 740	16 508
Dépenses hors champ de la comptabilité nationale	1 875	5 847	1 021	5 899

Source : enquêtes Budget de famille 2006 et 2001, données pondérées

Champ : France métropolitaine.

intègre ici toutes les dépenses qui ne sont pas payées directement par l'étudiant mais qui font partie du budget du ménage auquel il appartient (impôts, travaux ou remboursements de prêts par exemple). Les dépenses de ce poste ont connu une forte évolution entre 2001 et 2006 pour les étudiants décohabitants : + 800 euros sur l'année entre les deux dates d'enquête.

LES RESSOURCES DES ÉTUDIANTS

La décohabitation est fortement liée à l'aide éventuelle des parents, et donc à leurs revenus. L'influence des revenus des parents est cependant ambiguë (voir A. Laferrère [3]). Par exemple, plus les parents sont aisés, plus ils pourront aider financièrement leurs enfants à se loger ailleurs. Mais à l'inverse, le logement parental, pour une famille aisée, peut être très confortable, ce qui peut dissuader l'enfant de partir, et ce d'autant plus qu'une grande partie de ses autres frais sont aussi pris en charge

(nourriture, équipement, nettoyage du linge, etc.).

En 2006, il ressort clairement que les étudiants décohabitants ont un niveau de vie deux fois moindre que les étudiants vivant chez leurs parents (tableau 4). Les revenus d'activité des cohabitants ne sont pas compensés par les aides régulières en argent, les bourses d'études ou les aides au logement des étudiants décohabitants. Près de la moitié des revenus annuels déclarés par les étudiants vivant en logement indépendant est tirée d'une activité (50 % d'une activité et 43 % d'un salaire), un quart vient d'un transfert régulier d'un autre ménage et 22 % viennent de transferts sociaux. Les revenus d'activité représentent par contre environ 80 % du niveau de vie des étudiants logés chez leurs parents. Cela semble logique puisque l'on a inclus dans le revenu, pour ces derniers, tous les salaires du ménage, y compris celui ou ceux des parents.

Si le montant des revenus sociaux par unité de consommation est relativement proche entre les grou-

pes (environ 2 300 euros par an par UC), leur poids dans le revenu total diffère grandement : d'un peu moins d'un quart pour les décohabitants, on passe à 12 % pour les étudiants vivant chez leurs parents. De plus, la nature de ces revenus sociaux est très différenciée : les étudiants décohabitants reçoivent une part plus importante de leur revenu en aide au logement (10 %) et en bourses d'études (700 euros par an environ, soit 6 %). À l'inverse, les étudiants dont le ménage de référence est encore celui des parents reçoivent plus d'allocations familiales ou de retraites.

À partir de l'enquête logement de 2002, Laferrère [3] a estimé qu'à qualité du logement des parents égale, les enfants, surtout les jeunes, partent d'autant plus que leurs parents peuvent les aider. Les étudiants décohabitants de l'enquête BdF se font effectivement largement aider : 25 % de leurs revenus proviennent d'aides régulières fournies par un autre ménage, soit une moyenne de près de 2 600 € par an et par unité de consommation en 2006. Herpin et Déchaux [4] ont montré, grâce à l'enquête Budget de famille de 2001, que l'aide offerte est maximale pour les ménages dont la personne de référence a entre 45 et 54 ans (classe d'âge qui comporte le plus d'enfants de 18 à 24 ans). De plus, et quel que soit l'âge de la personne de référence, l'aide offerte est la plus importante pour les ménages qui ont au moins un enfant hors ménage et étudiant : 2 493 euros par an. Ce montant s'élève à 1 254 € pour les ménages qui ont au moins un enfant hors ménage et à 515 € pour ceux qui n'ont aucun enfant hors ménage. Pour ces ménages « offrant » le plus, 35 % de l'aide est dévolue au loyer, aux factures ou à l'équipement, et 20 %

Tableau 4 – Revenus moyens annuels par unité de consommation

En % du revenu total et par unité de consommation	2006		2001	
	Décohabitants	Cohabitants	Décohabitants	Cohabitants
Revenus d'activité	50,0	82,6	46,1	83,9
Dont salaires et autres rémunérations	43,2	73,3	42,8	72,5
Revenus sociaux	21,5	12,2	22,7	10,6
Dont aides au logement	10,4	0,9	9,8	0,6
Dont allocations chômage	2,9	1,5	1,3	1,7
Dont retraites de base	0,0	2,9	0,0	3,0
Dont bourses d'études	6,2	1,2	10,8	1,4
Dont allocations familiales de base	0,6	1,8	0,1	1,6
Revenu du patrimoine	2,3	3,9	1,5	4,2
Sommes obligatoires reçues d'un autre ménage	1,2	0,6	3,5	0,7
Aides reçues régulièrement d'un autre ménage	24,7	0,4	24,0	0,6
Ressources calculées* + Autres	0,3	0,3	2,2	0,0
Total revenus (hors ressources exceptionnelles)	100	100	100	100
Montant des revenus (hors ressources exceptionnelles)	10 468	19 455	8 997	19 612

* Lorsque le ménage ne souhaite pas détailler ses revenus, on lui demande un montant en tranche, à partir duquel on estime ses revenus.

Source : enquêtes Budget de famille 2006 et 2001, données pondérées

Champ : France métropolitaine.

de l'aide offerte est déclarée être régulière. Au total, c'est donc plus de la moitié de l'aide offerte qui relève plus du nécessaire que du superflu.

Dans l'enquête Budget de famille 2006, si la moyenne des aides monétaires reçues régulièrement d'un autre ménage est de 2 600 € pour les étudiants décohabitants, 42 % d'entre eux ont déclaré ne pas recevoir de type d'aide ; 26 % a déclaré avoir reçu moins de 3 000 € par an, 11 % entre 3 000 et 4 999 €, et 21 %, 5 000 € ou plus. Ainsi, si l'on se limite aux étudiants décohabitants ayant reçu une aide financière régulière d'un autre ménage, la moyenne de cette aide est de 4 400 euros par an.

QUELLE EST LA SITUATION DES JEUNES DU MÊME ÂGE ?

Afin de comparer la situation des étudiants et des autres jeunes du même âge, on a constitué deux groupes, le premier de jeunes actifs en emploi et le second de jeunes au chômage. Bien que, pour le groupe des étudiants, l'éventail des âges soit légèrement plus large, nous ne garderons ici, pour 2001 comme pour 2006, que les jeunes de 18 à 26 ans, afin d'éviter les situations trop marginales⁷.

Le premier groupe « témoin », les actifs en emploi, est constitué des jeunes de 18 à 26 ans qui ont déclaré

ne plus suivre d'études et exercer une profession. Le second groupe est celui des jeunes chômeurs ayant déclaré ne plus suivre d'études et être au chômage (inscrits ou non à l'ANPE).

Assez logiquement, les jeunes chômeurs et les jeunes en emploi sont plus âgés que les étudiants (tableau 5). Seulement 4 % des étudiants ont 25 ans ou plus en 2006, contre plus d'un tiers des jeunes actifs et un cinquième des jeunes chômeurs. Près de la moitié des jeunes actifs vivent en couple, contre 28 % des jeunes chômeurs et seulement 10 % des étudiants. On peut y voir les effets croisés de l'indépendance économique et de l'âge.

Les jeunes chômeurs de 18 à 26 ans sont largement moins diplômés que les jeunes du même âge en emploi, et, assez logiquement, que les jeunes étudiants. En effet, 44 % des jeunes chômeurs ont un niveau de diplôme inférieur ou égal au diplôme national du brevet, contre 15 % des jeunes du même âge en emploi.

Laferrère [3] a montré, grâce aux enquêtes logements de 1984, 1986 et 2001, que ce sont les étudiants qui corésident le plus avec leurs parents, devant les chômeurs, puis les actifs occupés. Dans l'enquête BdF de 2006, les jeunes chômeurs sont un peu plus souvent chez leurs parents que les étudiants, mais aussi beaucoup plus souvent en logement indépendant que les étudiants : ils ne vivent quasiment pas les situations de « double » logement (graphique 2). Les jeunes en emploi sont, eux, nettement plus souvent dans un logement indépendant (59 %) que les étudiants et les

Tableau 5 – Répartition par sexe, vie en couple et situation matrimoniale des étudiants, jeunes chômeurs et jeunes actifs en emploi (%)

	2006			2001		
	Étudiants	Jeunes actifs en emploi	Jeunes chômeurs	Étudiants	Jeunes actifs en emploi	Jeunes chômeurs
Âge*						
17-18 ans	14,7	1,9	9,6	9,3	1,9	9,8
19-20 ans	35,1	9,7	20,3	34,5	12,0	20,9
21-22 ans	29,3	21,3	24,6	28,5	20,5	24,4
23-24 ans	13,9	31	25,4	18,1	27,9	27,2
25 ans et plus	7,0	36,1	20,1	9,6	37,7	17,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Moyenne d'âge</i>	<i>20,9</i>	<i>23,3</i>	<i>22,1</i>	<i>21,3</i>	<i>23,3</i>	<i>22,0</i>
Sexe						
Homme	45,3	55,1	50,6	45,7	53,5	46,9
Femme	54,7	44,9	49,4	54,3	46,5	53,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Vit en couple						
Oui	10,0	47,1	28,4	10,0	41,1	28,8
Non	90,0	52,9	71,6	90,0	58,9	71,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Diplôme le plus élevé obtenu						
Aucun	0	8,7	27,2	0	10,7	27,4
De niveau certificat d'études	0	0,3	0,0	0	0,4	0,0
De niveau dipl. nat. du brevet	0	5,6	16,6	0	23,5	24,7
De niveau CAP, BEP	0	27,3	25,7	0	11,7	13,5
De niveau bac tech. ou pro	14,0	18,0	13,5	7,0	14,9	4,6
De niveau bac général	48,2	8,0	2,2	50,4	8,6	9,8
De niveau bac + 2	17,5	19,1	6,4	18,2	20,4	12,1
De niveau ≥ à bac + 3	20,3	13	8,4	24,4	9,8	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Rappel : on s'est limité à la tranche 18-26 ans pour les jeunes chômeurs et les jeunes en emploi.

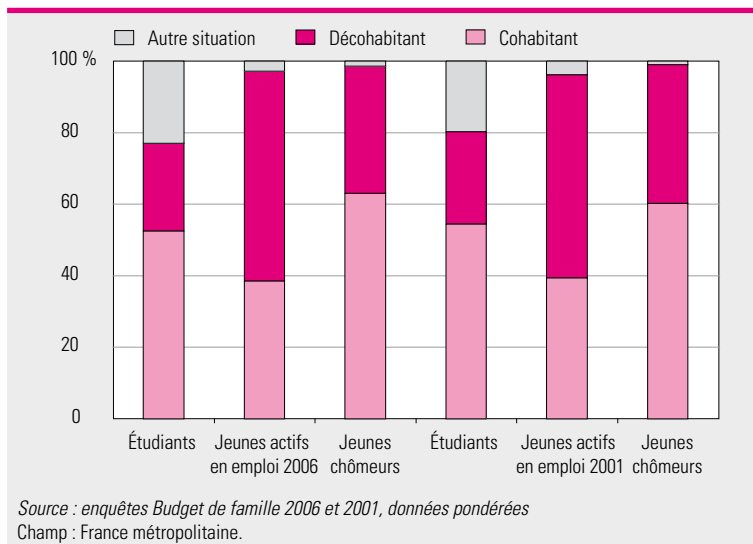
Source : enquêtes Budget de famille 2006 et 2001, données pondérées

Champ : France métropolitaine.

NOTE

7. En 2006, 94 % des étudiants ont entre 18 et 26 ans compris.

Graphique 2 – Quelle décohabitation pour les jeunes en emploi, au chômage ou étudiants ?



chômeurs. Ils sont tout de même 39 % à résider chez leurs parents sept jours sur sept. Comme les jeunes chômeurs, ils vivent rarement la situation de double logement.

Les comparaisons des ressources et des dépenses entre les groupes de jeunes en cours d'études supérieures, en emploi et au chômage sont à prendre avec précaution. En effet, la situation d'activité, sur laquelle est

basée la distinction entre les trois groupes, reflète une situation au moment de l'enquête, alors que les variables de l'enquête BdF concernant les dépenses et les ressources sont annualisées. Ainsi, une personne au chômage au moment de l'enquête a pu être en emploi dix mois sur douze dans l'année précédant l'interrogation, et ainsi se rapprocher de la structure de dépenses d'une personne en emploi.

Il en est de même pour les personnes, en emploi au moment de l'enquête, qui ont pu être au chômage durant l'année précédant l'enquête. Inversement, on suppose que le jeune, étudiant au moment de l'enquête, a de fortes chances d'avoir été étudiant dans l'année précédant l'interrogation. Ainsi, les chiffres sont des ordres de grandeur, on ne commentera que les écarts importants.

Avec les précautions méthodologiques énoncées ci-dessus, on constate qu'au sein de chacun des deux groupes étudiés (jeunes corésidents ou décohabitants), les structures de consommation sont assez différentes entre les jeunes (tableau 6).

Parmi les jeunes décohabitants, ce sont les jeunes en emploi qui ont dépensé le plus pour leur consommation en une année (20 300 euros par unité de consommation [UC]), puis les étudiants, et enfin les jeunes sans emploi. Pour les jeunes encore chez leurs parents, ce sont les étudiants qui dépensent le plus, soit 19 000 euros par UC et par an, devant les jeunes

Tableau 6 – Dépenses des étudiants, des jeunes en emploi et des jeunes chômeurs selon leur situation de logement en 2006

En % Champ de la comptabilité nationale	Décohabitants			Cohabitants		
	Étudiants	Jeunes en emploi	Chômeurs	Étudiants	Jeunes en emploi	Chômeurs
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	9,2	9,7	11,0	14,4	15,5	16,9
Boissons alcoolisées et tabac	2,0	3,2	4,0	2,0	2,8	3,9
Articles d'habillement et articles chaussants	7,3	7,7	6,9	8,3	7,6	8,6
Logement, eau, électricité, et combustibles	27,9	20,4	29,1	10,9	11,1	16,8
Ameublement, équipement et entretien ménager	4,8	6,4	7,0	6,4	5,6	5,9
Santé	1,6	2,0	1,5	3,7	3,0	3,0
Transports	12,4	18,6	12,9	17,5	21	14,3
Communications	5,7	4,8	5,9	3,9	4,6	4,7
Loisirs et culture	11,1	9,6	8,4	12,2	10,9	10,2
Enseignement	3,6	0,2	0,1	2,7	0,5	0,5
Restaurants et hôtels	7,5	6,5	4,1	6,9	6,3	3,6
Autres biens et services	6,9	10,9	9,1	11,1	11,1	11,6
Consommation totale champ comptabilité nationale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant des dépenses						
Consommation totale champ comptabilité nationale	16 815	20 325	14 019	19 102	17 738	12 625
Dépenses hors champ de la comptabilité nationale	1 875	5 501	1 216	5 847	4 047	3 501

Source : enquête Budget de famille 2006, données pondérées
Champ : France métropolitaine.

en emploi. Les jeunes au chômage dépensent toujours moins que les deux autres groupes. La hiérarchie reste la même si l'on s'intéresse aux dépenses qui ne relèvent pas de la comptabilité nationale.

Le poids des dépenses de logement pour les jeunes décohabitants est légèrement plus lourd pour les chômeurs (29 %) que pour les étudiants (28 %). Ce type de dépense représente 20 % du budget des jeunes en emploi décohabitants.

À l'inverse, ce sont les jeunes décohabitants en emploi qui dépensent proportionnellement le plus pour les transports (+ 6 points environ par rapport aux deux autres groupes). Toujours parmi les décohabitants, ce sont les étudiants qui consacrent une part plus importante que les autres aux dépenses de loisir et culture (11 %, soit 1 800 euros par UC et par an).

Assez logiquement, les dépenses liées à l'enseignement occupent une part plus importante dans le budget des étudiants que dans les deux autres groupes de jeunes, décohabitants ou non.

Pour les jeunes habitant chez leurs parents, si le montant annuel dépensé pour le logement se situe autour de 2 000 euros pour tous les jeunes, la part que cela représente dans le budget est fort variable : 17 % chez les jeunes chômeurs, et 11 % chez les étudiants et jeunes actifs.

De même que pour les décohabitants, les jeunes en emploi vivant chez leurs parents dépensent proportionnellement plus que les autres pour les transports. En montants bruts, les chômeurs dépensent deux fois moins pour ce poste que les jeunes en emploi et 1,8 fois moins que les étudiants.

Les dépenses hors du champ de la comptabilité nationale (impôts, gros travaux et remboursement de prêt en particulier) sont très différenciés chez les jeunes décohabitants. En effet, si les étudiants dépensent en moyenne 1 900 euros par an et par unité de consommation, les jeunes actifs en dépensent près de trois fois plus (5 500 €) et les jeunes au chômage 1 200 €.

En 2006, pour les jeunes vivant sept jours sur sept dans un logement

indépendant de celui de leurs parents, les ressources annuelles par unité de consommation des étudiants sont plus faibles que les ressources des jeunes en emploi et légèrement moindres que celles des jeunes chômeurs de 18 à 26 ans : plus de 7 000 € de moins par an et par unité de consommation par rapport aux jeunes en emploi et 1 000 € de moins que les jeunes au chômage au moment de l'enquête (tableau 7).

Contrairement aux étudiants décohabitants, les jeunes en emploi ou au chômage qui sont dans cette situation ne reçoivent quasiment pas d'aide financière régulière d'un autre ménage : 4 % des ressources des jeunes chômeurs décohabitants contre 28 % des étudiants dans ce cas.

La quasi-totalité des revenus des jeunes décohabitants en emploi vient de revenus d'activité (90 %), contre les deux tiers chez les jeunes chômeurs. La part et le montant des revenus sociaux diffèrent aussi fortement : les jeunes chômeurs reçoivent 2,8 fois plus de revenus sociaux que les jeunes en emploi (la moitié des

Tableau 7 – Ressources des jeunes en 2006

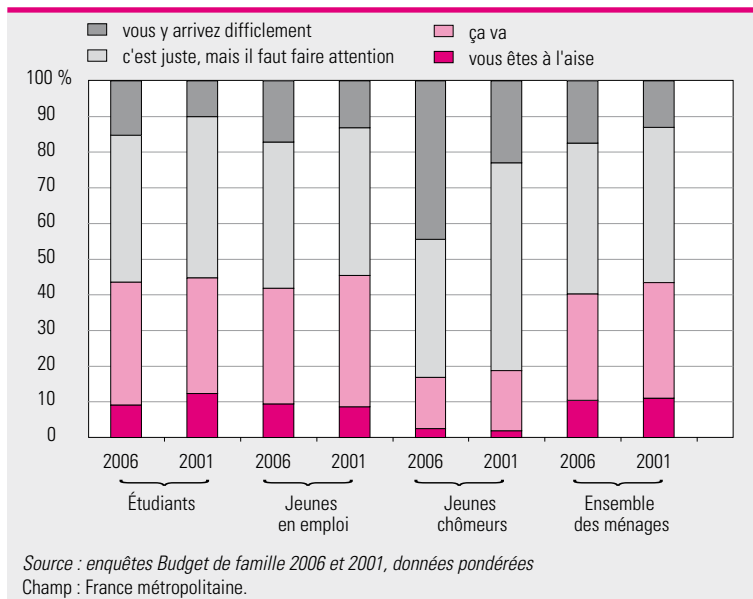
En % du revenu total et par unité de consommation	Décohabitants			Cohabitants		
	Étudiants	Jeunes en emploi	Chômeurs	Étudiants	Jeunes en emploi	Chômeurs
Revenus d'activité	50,0	89,3	61,8	82,6	84,6	73,2
Dont salaires et autres rémunérations	43,2	87,3	59,9	73,3	76,2	69,1
Revenus sociaux	21,5	7,8	33,4	12,2	12,0	23,2
Dont aides au logement	10,4	2,0	8,8	0,9	0,8	2,9
Dont allocations chômage	2,9	2,4	13,4	1,5	2,2	6,7
Dont retraites de base	0,0	0,2	0,0	2,9	4,3	2,8
Dont bourses d'études	6,2	0,2	0,3	1,2	0,4	0,4
Dont allocations familiales de base	0,6	0,5	1,6	1,8	0,8	2,8
Revenus du patrimoine	2,3	1,5	0,4	3,9	3,1	2,0
Sommes obligatoires reçues d'un autre ménage	1,2	0,1	0,2	0,6	0,2	0,8
Aides reçues régulièrement d'un autre ménage	24,7	0,8	4,0	0,4	0,0	0,0
Ressources calculées* + Autres	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total revenus (hors ressources exceptionnelles)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant revenus (hors ressources exceptionnelles)	10 468	17 565	11 491	19 455	19 707	13 192

(1) Lorsque le ménage ne souhaite pas détailler ses revenus, on lui demande un montant en tranche, à partir duquel on estime ses revenus.

Source : enquête Budget de famille 2006, données pondérées

Champ : France métropolitaine.

Graphique 3 – Opinions des ménages sur leur situation financière



revenus sociaux des chômeurs étant des allocations chômage), et les jeunes étudiants 1,6 fois plus.

QUE PENSENT LES ÉTUDIANTS DE LEUR SITUATION FINANCIÈRE ?

L'enquête BdF comporte des questions concernant la situation financière du ménage, ces questions étant posées à la « personne de référence ». Aussi, pour avoir plus certainement les réponses qui reflètent l'opinion des jeunes (et non du ménage), on analysera les résultats du groupe des décohabitants uniquement.

Près de 10 % des jeunes étudiants décohabitants déclarent que le niveau de vie de leur ménage est élevé ou très élevé (tableau 8). C'est le cas de 6 % des ménages de France métropolitaine, de 6 % des ménages de jeunes décohabitants en emploi et de près de 5 % des ménages de jeunes chômeurs décohabitants. L'opinion des étudiants se rapproche largement plus de celle des jeunes en emploi que de celle des jeunes au chômage, qui, eux, sont près d'un tiers à considérer leur niveau de vie comme faible ou très faible. Entre 2001 et 2006, la proportion de jeunes décohabitants déclarant que leur niveau de vie est

faible n'a pas augmenté chez les étudiants ou les jeunes en emploi mais a progressé de 5 points chez les jeunes chômeurs.

9 % des ménages étudiants décohabitants déclarent qu'ils sont « à l'aise » à propos de leur budget, cette proportion étant la même chez les jeunes en emploi, mais de seulement 2 % pour les ménages de jeunes chômeurs décohabitants (graphique 3). Là encore, sur ces questions de budgets, les étudiants décohabitants se rapprochent tout à fait des jeunes en emploi, et sont très loin des opinions des jeunes chômeurs (83 % d'entre eux trouvent « qu'ils y arrivent difficilement » ou qu'ils doivent faire attention à leur budget).

Entre 2001 et 2006, la part des jeunes chômeurs déclarant « y arriver difficilement » a presque doublé pour atteindre 44 %. Dans le même temps, cette part progressait également chez les jeunes en emploi ou étudiants, mais dans une moindre mesure : de 10 % à 15 % pour les jeunes étudiants et de 13 % à 17 % chez les jeunes décohabitants en emploi. ■

Tableau 8 – Opinions des ménages sur leur situation financière

Finalement, comment pourriez-vous qualifier votre niveau de vie actuel ?	Décohabitants - 2006			2006	Décohabitants - 2001			2001
	Étudiants	Jeunes en emploi	Jeunes chômeurs	Ensemble des ménages de métropole	Étudiants	Jeunes en emploi	Jeunes chômeurs	Ensemble des ménages de métropole
Très élevé ou élevé	9,5	5,8	4,8	5,6	7,5	4,7	3,5	5,4
Moyennement élevé	42,9	52,8	23,5	49,5	49,8	57,7	31,3	52,0
Moyennement faible	35,1	32,4	40,1	30,4	30,0	29,1	38,7	30,4
Faible ou très faible	12,5	9,0	31,6	14,5	12,7	8,5	26,5	12,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquêtes Budget de famille 2006 et 2001, données pondérées
Champ : France métropolitaine.

L'enquête Budget de famille

L'enquête Budget de famille est réalisée auprès d'un échantillon de 20 000 ménages, tous les cinq ans environ (1979, 1984, 1989, 1995, 2000-2001, 2005-2006). Elle vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages : dépenses, consommations et ressources.

L'enquête utilise deux instruments de collecte :

- un questionnaire sous CAPI, qui enregistre les revenus et les dépenses importantes ou régulières sur les derniers mois, ainsi que des informations sociodémographiques et les caractéristiques du logement ;
- un carnet auto-administré dans lequel les ménages notent toutes leurs dépenses durant 14 jours.

Ainsi, on a, pour chaque ménage enquêté, la nature des dépenses, leur montant, et le cas échéant la quantité achetée ainsi que le lieu d'achat. Les dépenses sont codées dans une nomenclature (compatible avec la nomenclature européenne COICOP) de plus de 900 postes. Dans l'enquête Budget de famille française, toutes les dépenses sont couvertes, y compris celles ne relevant pas de la consommation de biens et services au sens des Comptes nationaux comme les impôts, les taxes, les remboursements de crédits, etc.

Le champ de collecte est celui des ménages ordinaires résidant en France métropolitaine et dans les DOM. Cela implique que les logements collectifs (foyers, internats, en particulier cités universitaires) ne sont pas enquêtés.

Pour l'enquête de 2006, la collecte a été effectuée quasiment toute l'année, en six vagues de huit semaines chacune, pour éviter les effets de saisonnalité de certains achats (soldes, rentrée des classes, etc.). Au final, 10 240 ménages ont été interrogés en France métropolitaine, ce qui correspond à 25 364 individus. En 2001, 10 305 ménages métropolitains ont été interrogés.

On se limite, dans cette étude, à la France métropolitaine.

À LIRE

- [1] **H. Valdelièvre**, « Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année », *INSEE Première*, n° 795, juillet 2001.
- [2] **C. Villeneuve-Gokalp**, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et Statistique*, n° 337-338, pp. 61-80, 2000.
- [3] **A. Laferrère**, « Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges », *Économie et Statistique*, n° 381-382, pp. 147-175, 2005.
- [4] **N. Herpin et J.-H. Déchaux**, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique*, n° 373, pp. 3-32, 2004.
- [5] **N. Herpin et D. Verger** « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 211-227, 1997.
- [6] **I. Robert-Bobée**, « Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents, les étudiants sont les plus aidés par leur famille », *INSEE Première*, n° 826, février 2002.
- [7] **C. Villeneuve-Gokalp**, « Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe », *Économie et Statistique*, n° 304-305, pp. 149-162, 1997.